



***/ NE PAS DISTRIBUER AUX AGENCES DE TRANSMISSION DES ÉTATS-UNIS NI DIFFUSER AUX ÉTATS-UNIS /***

**MÉTAUX OSISKO ANNONCE UN FINANCEMENT ACCRÉDITIF PAR VOIE DE PRISE FERME DE  
6,5 MILLIONS DE DOLLARS**

(Montréal, Québec – le 15 octobre 2018) Métaux Osisko inc. (la « **Société** » ou « **Métaux Osisko** ») (TSX-V : OM; FRANCFORT : OB5) a le plaisir d’annoncer la signature d’une entente avec Canaccord Genuity Corp. agissant pour le compte d’un syndicat de souscripteurs qui comprend Marchés financiers Macquarie Canada Ltée (collectivement, les « **souscripteurs** »), relativement à un placement privé par voie de prise ferme de 8 667 100 actions ordinaires de la Société qui seront admissibles à titre d’actions accréditives (au sens du paragraphe 66(15) de la Loi de l’impôt sur le revenu du Canada) (les « **actions accréditives** ») à un prix de 0,75 \$ par action accréditive, pour un produit brut total de 6 500 325 \$ (le « **financement** »).

Par ailleurs, une option a été accordée aux souscripteurs, leur permettant de vendre jusqu’à 1 733 420 actions accréditives de plus au prix d’émission pour un produit brut supplémentaire allant jusqu’à 1 300 065 \$.

Le produit brut du financement sera utilisé par la Société pour engager des « dépenses d’exploration au Canada » qui sont admissibles à titre de « dépenses d’exploration minière dans le cadre d’un financement accréditif », au sens attribué à ces termes par la Loi de l’impôt sur le revenu du Canada (les « **dépenses admissibles** ») et qui sont reliées aux projets de la Société au Canada. Toutes les dépenses admissibles feront l’objet d’une renonciation en faveur des souscripteurs d’actions accréditives au 31 décembre 2018.

Le financement devrait être clôturé vers le 6 novembre 2018 et demeure sujet à certaines conditions de clôture incluant, sans s’y limiter, l’obtention de toutes les autorisations requises, y compris l’approbation d’inscription conditionnelle à la Bourse de croissance TSX et l’approbation des autorités réglementaires applicables en valeurs mobilières. Le financement est offert sous la forme d’un placement privé au Canada. Tous les titres émis dans le cadre du financement seront assujettis à une période de détention minimale au Canada de quatre mois plus un jour suivant la date de clôture du financement. Le financement demeure sujet à l’acceptation finale de la Bourse de croissance TSX.

Les valeurs mobilières offertes n’ont pas été inscrites en vertu de la loi des États-Unis intitulée « Securities Act of 1933 », dans sa version modifiée, et ne peuvent être offertes ni vendues aux États-Unis en l’absence d’une inscription ou d’une dispense applicable des exigences d’inscription. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d’offre d’achat, et il n’y aura aucune vente des valeurs mobilières dans tout État où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

## À PROPOS DE MÉTAUX OSISKO

Métaux Osisko est une société canadienne d'exploration et de développement créant de la valeur ajoutée dans l'espace des métaux de base, en mettant l'accent sur les actifs miniers zincifères. La Société a le contrôle de deux camps miniers de premier plan pour la production de zinc au Canada, soit le camp minier de Pine Point (« CMPP ») situé dans les Territoires du Nord-Ouest (22 000 ha) et le camp minier de Bathurst (« CMB ») situé dans le nord du Nouveau-Brunswick (63 000 ha). La Société réalise actuellement des forages dans les deux camps miniers (programme de 100 000 mètres au total). Ces programmes ont pour but de convertir les ressources historiques pour les rendre conformes aux dispositions du Règlement 43-101 et sont aussi axés sur l'exploration à proximité des gîtes historiques. Les secteurs plus connus sont explorés au moyen de nouvelles techniques de compilation innovatrices en 3D, de la mise à jour de l'interprétation géologique et de levés géophysiques de pointe. Au Québec, la Société détient 42 000 hectares couvrant douze cibles de zinc peu explorées qui progresseront de manière sélective au moyen de l'exploration. En parallèle, Métaux Osisko surveille plusieurs paires axés sur les métaux de base pour des opportunités.

**POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR MÉTAUX OSISKO, VEUILLEZ VISITER LE SITE [WWW.OSISKOMETALS.COM](http://WWW.OSISKOMETALS.COM) OU CONTACTER :**

### **Paul Dumas**

Vice-président à la direction, Finances  
Métaux Osisko  
(514) 861-4441  
Courriel : [info@osiskometals.com](mailto:info@osiskometals.com)  
[www.osiskometals.com](http://www.osiskometals.com)

### **Christina Lalli**

Directrice, Relations avec les investisseurs  
Métaux Osisko  
(514) 861-4441  
Courriel : [clalli@osiskometals.com](mailto:clalli@osiskometals.com)  
[www.osiskometals.com](http://www.osiskometals.com)

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué.*

### **Mise en garde à propos des renseignements prospectifs**

*Le présent communiqué contient des « renseignements prospectifs » au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, qui sont basés sur des attentes, des estimations, des projections et des interprétations en date du présent communiqué. Les renseignements contenus dans le présent communiqué concernant le financement; l'utilisation du produit brut du financement; les juridictions où les actions accréditives sont offertes ou vendues; le nombre d'actions accréditives offertes ou vendues; le produit brut du financement; la date de clôture du financement et la capacité de la Société de réaliser le financement, le cas échéant; les délais et la capacité de la Société de satisfaire aux conditions d'inscription de la Bourse de croissance TSX, le cas échéant; le traitement fiscal des actions accréditives; le choix du moment pour renoncer aux dépenses admissibles en faveur des souscripteurs, le cas échéant; ainsi que tout autre renseignement dans les présentes qui n'est pas un fait historique, pourraient constituer des « renseignements prospectifs ». Tout énoncé qui implique des discussions à l'égard de prévisions, d'attentes, d'interprétations, d'opinions, de plans, de projections, d'objectifs, d'hypothèses, d'événements ou de rendements futurs (utilisant souvent, mais pas forcément, des expressions comme « s'attend » ou « ne s'attend pas », « est prévu », « interprété », « de l'avis de la direction », « anticipe » ou « n'anticipe pas », « planifie », « budget », « échéancier », « prévisions », « estime », « est d'avis », « a l'intention », ou des variations de ces expressions ou des énoncés indiquant que certaines actions, certains événements ou certains résultats « pourraient » ou « devraient » se produire, « se produiront » ou « seront atteints ») n'est pas un énoncé de faits historiques et pourrait constituer des renseignements prospectifs et a pour but d'identifier des renseignements prospectifs. Ces renseignements prospectifs reposent sur des hypothèses raisonnables et des estimations faites par la direction de la Société au moment où elles ont été formulées, mais impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, le rendement ou les réalisations de la Société soient sensiblement différents des résultats estimés ou attendus, du rendement ou des réalisations futurs explicitement ou implicitement indiqués par de tels renseignements prospectifs. Ces facteurs comprennent notamment les risques associés au financement; la volatilité du cours des actions ordinaires de la Société sur les marchés; les risques liés à la capacité de la Société d'obtenir les autorisations requises et la documentation complète et de réaliser le financement selon les modalités annoncées; la capacité de Métaux Osisko de réaliser d'autres activités d'exploration; les participations dans des propriétés; les résultats des activités*

*d'exploration; les risques liés aux activités minières; la conjoncture économique mondiale; les prix des métaux; la dilution; les risques environnementaux; les modifications du régime fiscal et du régime réglementaire; et les actions communautaires et non gouvernementales. Bien que les renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué soient basés sur des hypothèses considérées raisonnables de l'avis de la direction au moment de leur publication, la Société ne peut garantir aux actionnaires et aux acheteurs éventuels de titres de la Société que les résultats réels seront conformes aux renseignements prospectifs, puisqu'il pourrait y avoir d'autres facteurs qui auraient pour effet que les résultats ne soient pas tels qu'anticipés, estimés ou prévus, et ni la Société ni aucune autre personne n'assume la responsabilité pour la précision ou le caractère exhaustif des renseignements prospectifs. La Société n'entreprend et n'assume aucune obligation d'actualiser ou de réviser tout énoncé prospectif ou tout renseignement prospectif contenu dans les présentes en vue de refléter de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances, sauf si la loi l'exige.*